



Date de la convocation : 13 juin 2022

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, VANDERMERSCH Thomas et VERNHET Guy.

Étaient absents excusés : Mme RAULINE Alexandra représenté par M. GUILLEMETTE Olivier, Mme TIZON Sophie,

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1°) Pumptrack / choix de l'offre suite à consultation

Suite à la consultation pour la conception et la réalisation d'une pumptrack, le conseil municipal a retenu, à l'unanimité, la proposition de Bike Solutions pour un montant de 139 839,00 € HT.

2°) Travaux de voirie / contrat de subvention APCR +

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de l'aide aux petites communes rurales (APCR+) sous la forme d'un contrat de deux ans pour le financement des travaux d'aménagement de la rue Saint-Martin des Bois et de la rue du Docteur Paul Enouf estimé à 174 043,00 € HT.

3°) Réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales

Suite à la réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales qui entre en vigueur à compter du 1er juillet 2022, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de déroger au principe de dématérialisation des actes locaux et d'opter pour l'affichage des actes pris par la collectivité sur les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

4°) Maison de santé pluri-professionnelle / enveloppe budgétaire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer une enveloppe budgétaire de 620 000,00 € HT dédiée au projet de construction d'une maison de santé pluri-professionnelle d'environ 220 m² dans le lotissement communal de la Vallée.

5°) Maison de santé pluriprofessionnelle / demande de subvention auprès de la Région Normandie (FEDER)

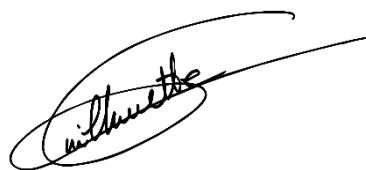
Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de répondre à l'appel à projet santé de la Région Normandie (programme FEDER 2021-2027) et de solliciter une subvention au taux le plus élevé pour le financement de la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle.

6°) Médiathèque / validation de l'avant-projet définitif (APD)

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité, l'avant-projet définitif (APD) de la médiathèque élaborée par le cabinet KITOKO d'un montant estimé à 741 926.00 € HT.

Affiché le 21 juin 2022,

Pour le Maire,
et par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Guillemette', enclosed within a large, loopy oval flourish that extends to the right.

Olivier GUILLEMETTE
Adjoint au Maire